



**Le Président ouvre la séance à 17 h 00.**

## **1 - Approbation du Compte-rendu du Conseil d'Administration du 03 décembre 2018**

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 03/12/2018 est approuvé à l'unanimité.

## **2 - Démission d'André TREBUCHET**

Début décembre André TREBUCHET a adressé sa lettre de démission de toutes ses fonctions au président. Sa démission est effective au 15 décembre 2018.

## **3 - Nomination d'un contrôleur financier**

André TREBUCHET ayant démissionné, le Président a proposé la fonction à Françoise DINE qui est d'accord pour prendre le poste de contrôleur au compte avant une future nomination après les élections. Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité.

## **4 - Bilan financier 2018**

Après le détail des postes, le trésorier nous indique un avoir général total de 7 977 € au 31/12/2018.

Jean-Michel GODIGNON propose d'investir dans un petit four plus pratique que le micro-onde. Le Conseil d'Administration donne son accord. Jean-Pierre LE HIR va prospecter en espérant profiter de cette période de soldes.

## **5 - Compte-rendu de la rencontre avec Philippe LE GLEUT**

Etaient présents Bernard COURBARIAUX et Jean-Louis DEKEYSTE. La rencontre à notre initiative portait sur la convention de partage du local et ses aléas. L'entretien a été courtois et P. LE GLEUT doit réécrire une nouvelle convention tant pour les AVF MALC que pour la SONALOM. A suivre ...

## **6 - Le caisson AVF MALC**

La mairie donne son accord pour qu'un caisson de rangement des affaires de la MALC soit placé à l'extérieur du local. On propose qu'il soit attenant au pignon ou est placé la boîte à lettre. Cependant, selon la MALC, c'est la mairie qui s'occupera de la réalisation et de la pose du caisson. A suivre ...

## **7 - Bilan Galette des Rois et vœux du président**

Environ 45 personnes étaient présentes.

Le président a prononcé une courte allocution : *Merci à celles et ceux qui sont venus. C'est la 1ere invitation 2019 aux membres. En 2018, nous étions 119. 113 en 2017, 94 en 2016. Nous avons réalisé de nombreuses animations tant pour les membres que pour le public. Cependant, nous manquons de BENEVOLLES pour préparer et encadrer ces manifestations. La prochaine manifestation, c'est le "BAIN DES CREVETTES DE PLOEMEUR" le dimanche 20 janvier. Puis il y aura notre AG 2018 le 2 février suivie d'un repas au PARADOU ou il faut s'inscrire et choisir ses mets avant le 25 janvier. Le conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter la SANTE à vous et à vos proches et à vous les pêcheurs de prendre du plaisir sur une belle mer. Bonne année 2019*

Le trésorier annonce une dépense de 113 €. Néanmoins la SONALOM possède une carte de fidélité INTERMARCHE dont le cumul financier doit être utilisé avant le 28/02/2019. Le trésorier a fait déduire le montant total de 35 €. Il en résulte une dépense effective de 78 €.

#### **8 - Tracteur**

- **Calendrier** : il est en cours d'élaboration par Bernard MOULIN
- **Tarification** : le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de maintenir la gratuité pour les adhérents mais pour les non adhérents de modifier le tarif de la mise à l'eau et la sortie de bateau à 30 € ainsi que le tarif de sauvetage de bateau à 80 €.

#### **9 - Compte-rendu du groupe de travail « Bains des Crevettes »**

L'organisation a été mise au point lors des réunions spécifiques des 26/11/2018 et 17/12/2018. Néanmoins le président nous fait part d'un problème d'affichage tardif, notamment les banderoles qui devraient être récupérées chez BOSSE demain 15/01/2019. Le Bain des Crevettes a lieu samedi 20 février 2019. Bernard COURBARIAUX, Alain HUET, Jean-Michel GODIGNON et Patrick LANGLOIS se portent volontaires pour la pose des panneaux d'affichage et des banderoles mardi 15/01 après-midi si elles sont disponibles sinon mercredi.

A ce jour il y a 20 inscrits par internet.

A la sortie de la baignade, Françoise BERTIN et Marlène BASSERY distribueront les tickets pour une boisson chaude gratuite à chaque « crevettes ». Jean-Pierre LE HIR s'occupe de préparer les affiches indiquant les tarifs :

- Thé ou café 0,50 €
- Chocolat chaud 1 €
- Vin chaud 1,50 €
- Petit gâteau 0,20 €
- Galette 0,50 €

Monsieur le Maire nous fait part de sa présence lors du moment convivial.

#### **10 - Préparation de l'Assemblée Générale : Qui sera sur place à 8 h 00 ?**

Seront présents à l'ouverture : Marlène BASSERY, Bernard BASSERY, Françoise BERTIN, Bernard COURBARIAUX et Jean-Pierre LE HIR.

La veille le président ira chercher la clef de la salle Soleil d'Automne.

En ce qui concerne la restauration nous comptabilisons ce jour 38 repas.

#### **11 - Qui va à la réunion du CD56 le 26 janvier au Kernével à 16 h 00**

Seront présents à la réunion du CD56 Bernard COURBARIAUX et Alain HUET.

#### **12 - Qui va à l'Assemblée Générale de Graine d'Océan le 03 février 2019 à 15 h 00**

Bernard COURBARIAUX répond présent à l'invitation de Graine d'Océan.

#### **13 - Qui sera présents au stand de la SONALOM pour la Littorale 56 le 14 avril 2019 et qui participera à la réunion préparatoire du 04 avril 2019**

La même équipe tiendra le stand de la SONALOM. Nous avons une pensée pour Lydie qui en faisait partie et qui nous a quitté l'année dernière.

Françoise BERTIN et Marlène BASSERY participeront à la réunion préparatoire du 04/04/2019.

## 14 - fête des 5 ports au Perello le 24 août 2019

Cette année la fête des 5 ports sera organisée par le Perello. L'année prochaine ce sera notre tour. Il y a 4 ans nous avons fait la fête des 5 ports le même jour que le Troc et Puces. Cette fois, pour une meilleure organisation, le Conseil d'Administration décide de dissocier la fête des 5 ports du Troc et Puces. Par ailleurs, il faudra penser à faire une demande de subvention pour cet évènement.

## 15 - Compte-rendu de la CUP

Le CR a été circulé à tous les adhérents. Le Président revient sur le faible nombre de personnes louant des mouillages qui se sont inscrites comme membre de la CLUPIPP. Même pas 50 % !!! .Quelle 'force' va avoir la CUPIPP face à l'administration ?  
Pour être membre du conseil, il y aurait 14 inscrits pour 13 places .... A suivre ...

## 16 - questions diverses

### Carte de fidélité à INTERMARCHE

L'originale est détenue par le trésorier. 2 des 3 'mini carte' sont remises à Jean Louis DEKEYSTE et Bernard COURBARIAUX.

Rappel : Le Troc et Puces 2019 aura lieu le 17 août ; ON AURA BESOIN DE BENEVOLLES

### Feux à main :

Suite à des demandes d'adhérents, la SONALOM va demander à Hennebont s'il est possible de faire un achat groupé de feux à main.

## 17 - Date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration

Prochaine réunion du Conseil d'Administration le 04 février 2019 à 17 h 00  
Au " menu " : L'élection du président et à suivre la désignation des membres du bureau et la répartition des responsabilités au sein du CA et en dehors .

**NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX LE 02 FEVRIER 2019 A L'ASSEMBLEE GENERALE  
ELECTIVE SALLE SOLEIL D'AUTOMNE A 09H00, inscription dès 08H15.  
NOMBREUX, NOUS SERONS 'FORTS'**

Si vous ne pouvez être présents, envoyez un pouvoir SVP.

**LA SECRETAIRE**  
Marlène BASSERY

**LE PRESIDENT**  
Bernard COURBARIAUX

